



**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR
LE CONSEIL MUNICIPAL**
De la COMMUNE de MONTFORT-SUR-ARGENS
Article L2121-25 du CGCT

Séance du 23 septembre 2026

Date de convocation : 16 septembre 2026

EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS	VOTANTS	QUORUM
15	14	1	1	15	8

L'an deux mille vingt-six et les vingt-trois septembre à dix-huit heures quarante, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son lieu habituel, sous la présidence de Monsieur Philippe CHUYEN Maire.

Présents : Mmes et Mrs Philippe CHUYEN, Anne Line ROCCATI, André FABRE, Stéphanie CROLARD URBACH, Olivier DEBOURREZ, Amélie AGNEL, Jean François COMBLE, Marie Pierre BURLANDO, Michael KREBS, Frédérique MANCHE, Fabrice RENAUD, Christelle BENICOURT, Cédric BERNARD, Danielle CAYOL,

Absents excusés : Damien RICHARD procuration à Danielle CAYOL

Madame Frédérique MANCHE a été nommée secrétaire.

DE2026_23_09 052	23/09/2026	Redevance d'occupation du domaine public 2026 réseau de transport et distribution d'électricité	Domaine et patrimoine	Unanimité
DE2026_23_09 053	23/09/2026	Redevance d'occupation du domaine public 2026 chantiers provisoires	Domaine et patrimoine	Unanimité
DE2026_23_09 054	23/09/2026	Redevance d'occupation du domaine public 2026 communications électroniques	Domaine et patrimoine	Unanimité
DE2026_23_09 055	23/09/2026	Convention de mandat de facturation avec ONF	Domaine et patrimoine	Unanimité
DE2026_23_09 056	23/09/2026	Libéralités reçues incendies	Finances publiques	Unanimité
DE2026_23_09 057	23/09/2026	Décision modificative N°1	Finances publiques	Unanimité
DE2026_23_09 058	23/09/2026	Exonération taxe foncière bâti en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation	Finances publiques	Unanimité
DE2026_23_09 059	23/09/2026	Instauration de la majoration de la cotisation due au titre des logements meublés	Finances publiques	Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 15